



Communiqué de presse

Lundi 5 décembre 2016



Pollution aux particules fines : Gratuité des transports franciliens

Valérie PECRESSE demande aux opérateurs SNCF, RATP et OPTILE la mise en œuvre de la gratuité des transports franciliens.

Dans le cadre de l'épisode de pollution aux particules fines PM10, qui sévit dans notre région depuis plusieurs jours, la dégradation de la qualité de l'air devrait de nouveau atteindre le seuil d'alerte ce mardi. Les informations disponibles actuellement indiquent que cette situation devrait persister.

« Conformément au dispositif prévu par la loi et en coordination avec la Préfecture de Police qui instaure le déclenchement de la circulation alternée à Paris et dans 22 communes de la petite couronne, j'ai demandé aux opérateurs de transports SNCF, RATP et OPTILE de mettre en œuvre dès mardi la gratuité des transports sur leurs réseaux respectifs en Ile-de-France. Face à cet épisode de pollution exceptionnel, j'invite les Franciliens à ne pas prendre leur véhicule s'ils doivent se déplacer, et à privilégier les transports en commun. Le coût de cette mesure est d'environ 4 millions d'euros par jour et est intégralement supporté par le STIF. » Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile-de-France et du STIF.

Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info